

BULLETIN HEBDOMADAIRE

Saison 2025-2026

N°02 du 01.07.2025

01 PÔLE ADMINISTRATION, JURIDIQUE & FINANCES

Notes eFFBB à destination des clubs

Les notes de la FFBB transmises via eFFBB et marquées à destination des clubs sont indiquées ci-dessous. Nous vous invitons à consulter régulièrement eFFBB afin de contrôler les informations qui pourraient directement vous intéresser.

-  [PFE Formation CDSSA 25-26.pdf](#)
-  [PassSport 2025 - Info Juin 2025 V3.pdf](#)

Pour pouvoir accéder à ces notes, vous devez vous connecter en utilisant votre compte eFFBB, à l'aide de votre identifiant et votre mot de passe. Pour mémoire, votre identifiant est votre numéroidinformatiquedecлуб@ffbb365.com Si vous n'avez plus votre mot de passe rattaché à ce compte, n'hésitez pas à le demander à votre Président et si ce dernier ne le connaît pas, merci de contacter l'assistance eFFBB (assistanceeffbb@ffbb.com) en leur communiquant votre numéro informatique de club afin qu'ils puissent réinitialiser votre accès.

Secrétariat

**Le secrétariat du Comité sera exceptionnellement fermé :
Vendredi 4 juillet 2025 toute la journée**

Merci d'en prendre note.

Informations clubs - saison 2025-2026

Seules les informations saisies sur FBI lors du renouvellement d'affiliation de votre club serviront de support pour tout contact du président, correspondant, trésorier et référents licences.

Il est capital de vérifier les informations et surtout que **l'intégralité des renseignements soient saisis (nom, Prénom, fonction, adresse postale, adresse électronique, téléphone, etc..)**.

Nous communiquer dès à présent et si besoin tout au long de l'année, les éventuelles modifications à apporter (nouveaux membres, changement de téléphone, adresse électronique, adresse postale, etc.).

Pour ce début de saison, merci de nous communiquer toutes modifications par rapport à ce qui a été saisi sur FBI lors de votre réaffiliation 25/26.

Tous les élus du Conseil d'Administration (PRÉSIDENT, CORRESPONDANT, TRÉSORIER, RÉFÉRENT LICENCES, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL) ont **l'obligation** d'être licencié. Merci pour votre diligence.

Ententes et CTC 2025-2026

Concernant les ENTENTES et/ou les CTC, et **seulement si vous êtes concernés**, vous devez renseigner vos informations comme les années précédentes via le lien suivant avant le **10 juillet 2025** : [RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ENTENTES ET/OU CTC 2025-2026](#)

Frais administratifs annuels pour une entente : 160 €.

Frais administratifs annuels pour une CTC : 160 € (facturés à part égale à chacun des clubs constituant la CTC).

Un mail a été envoyé à tous les clubs concernés.

Événementiel

Campus Départemental 2025



Le Comité de l'Isère organise son Campus Départemental le dimanche 14 septembre 2025 à TSF Voiron. Il s'agit de la journée de présaison à destination des dirigeants, des entraîneurs U15 à Seniors et des arbitres départementaux. La participation est gratuite pour l'ensemble des participants.

Les inscriptions sont à effectuer [en cliquant ici](#) avant le vendredi 5 septembre 2025.

Le rendez-vous est fixé le dimanche 14 septembre 2025 à 9h pour l'ensemble des participants inscrits et licenciés.

[PARCOURS DIRIGEANTS](#)

Chaque club évoluant en championnat isérois doit impérativement être représenté par un dirigeant *a minima*.

Programme

9h / 9h30 : accueil, forum des commissions, collation de bienvenue

9h30/10h15 : présentation des nouveautés 2025-2026.

10h15/11h15 : conférence « *actualités fédérales* » avec Christian AUGER, vice-président de la FFBB.

11h15/12h15 : conférence « *règlementation des associations sportives* » avec le Service Départemental à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports.

12h15/12h30 : clôture.

PARCOURS TECHNICIENS

La participation pour les entraîneurs des équipes évoluant en D1 pour les catégories U15, U18 et Seniors est obligatoire. Elle est facultative mais recommandée pour les entraîneurs des catégories D2 et D3 U15, U18 et Seniors

- [Consulter la charte de l'entraîneur 2025-2026.](#)
- [Consulter les règles de participation aux formations continues 2025-2026.](#)

Programme

9h / 9h30 : accueil, forum des commissions, collation de bienvenue.

9h30/10h15 : présentation des nouveautés 2025-2026.

10h15/11h30 : intervention commune techniciens/entraîneurs « *la défense autour des écrans porteurs* ».

11h45/12h45 : intervention technique « *relance et continuité offensive* ».

12h45/13h : clôture.

PARCOURS ARBITRE DÉPARTEMENTAL

La participation de tous les arbitres de niveau départemental est obligatoire. Le Campus est le stage de début de saison leur permettant de valider leur statut pour la saison 2025-2026.

Programme

9h / 9h30 : accueil, forum des commissions, collation de bienvenue.

9h30/10h15 : présentation des nouveautés 2025-2026.

10h15/11h30 : intervention commune techniciens/entraîneurs « *la défense autour des écrans porteurs* ».

11h45/12h45 : QCM et intervention répartition.

13h/14h : repas au self de TSF.

14h/17h : séquence d'ateliers en groupe

17h/17h15 : clôture.

Juridique

Ententes validées par le CD38 le 01/07/2025

- **USFB-GB38 – ARA0038078**

Entre UNION SEYSSINET FONTAINE BASKET (074) et GRENOBLE BASKET 38 (029) pour les catégories DFU13 et DFU15.

- **ENTENTE BELLEDONNE GRESIVAUDAN – ARA0038041**

Entre BASKET GONCELIN GRESIVAUDAN (121) et BASKET PAYS D'ALLEVARD (010) pour les catégories DFU15, DFU18 et DMU18.

- **ENTENTE BEAUVOIR DE MARC-DIEMOZ – ARA0038173**

Entre BASKET CLUB DIEMOZ (113) et BASKET CLUB BEAUVOIR DE MARC (083) pour les catégories DXU9, DMU11 et DFU18.

Changement de dénomination validé par la FFBB le 01/07/2025

- **LA TRONCHE MEYLAN BASKET CORENC BASKET**, anciennement LA TRONCHE MEYLAN BASKET sous le numéro d'affiliation **ARA0038056**.

Création de club validée par la FFBB le 01/07/2025

- **BEARS BASKETBALL – ARA0038079** (sur la commune de Saint-Just-Chaleyssin).

Finances

Caisse des Officiels

Dès septembre, nous mettrons en place une « caisse des officiels ». Vous ne devrez plus régler les indemnités d'arbitrage avant les rencontres à chaque arbitre. Le Comité fera la « banque » et facturera chaque club à frais réel mensuellement. Nous comptons sur les trésoriers des clubs pour être réactifs pour le règlement des factures. Les arbitres seront réglés par virement mensuellement.

Vous trouverez [en cliquant ici](#) le règlement de la caisse des officiels 2025-2026 ainsi que le calendrier de facturation.

Qualifications

Préinscriptions 2025/2026

Depuis le 1^{er} juillet, toutes les demandes de licence à l'état « *validées groupement sportif* » passent en « licences générées » à la condition que le président du club ait fait sa demande de licence et que le club l'ait validée.

Tant que la licence du président du club n'est pas au statut « *validée groupement sportif* », les autres licences ne pourront pas être générées.

Merci donc à l'ensemble des présidents de clubs de faire le nécessaire dans les meilleurs délais.

02 PÔLE PRATIQUES SPORTIVES

Compétition 5X5

Évolution des championnats jeunes saison 2025/2026

Afin de redynamiser ses championnats jeunes, le Comité a acté plusieurs évolutions, applicables dès la saison 2025/2026.

Que faut-il retenir ?

En U13, U15 et U18 :

- En 1^{ère} phase, la division pré-ligue sera désormais composée d'un seul groupe de 12 équipes maximum, qui s'affronteront lors de triangulaires.
- En 3^e phase, création d'une division « Élite » regroupant les six meilleures équipes du département.
- Organisation de play-offs pour les équipes Élite et de 1^{ère} division.

En U11 :

- Création d'un tournoi de mi-saison : événement festif et sans enjeu sportif à des fins de détection uniquement.

[Cliquez ici](#) pour consulter le fonctionnement détaillé des championnats, présenté lors de l'Assemblée générale du vendredi 20 juin 2025.

Calendrier sportif 2025/2026

La version n°2 du calendrier sportif 2025/2026 [est disponible en cliquant ici](#).

SENIORS - Engagements 2025/2026

Il ne vous reste plus que quelques jours pour engager vos équipes en championnats seniors départementaux pour la saison 2025/2026.

[CLIQUEZ ICI POUR ENGAGER VOS ÉQUIPES SENIORS 5x5](#)

Formulaire à compléter **avant le 14 juillet 2025**

Au mardi 1^{er} juillet 2025, 20h : seuls 10 clubs ont engagé leurs équipes. Merci de votre diligence ! Les clubs ne souhaitant pas réengager une ou plusieurs de leurs équipes doivent en informer la Commission des Compétitions 5x5 dans les plus brefs délais, afin que les places laissées vacantes puissent être réattribuées.

Engagements réceptionnés au mardi 1^{er} juillet 2025, 20h :

- ARA0038012 CHARTREUSE BASKET CLUB
- ARA0038020 AMICALE LAIQUE ECHIROLLES
- ARA0038029 GRENOBLE BASKET 38
- ARA0038060 AS LE VERSOUD
- ARA0038061 AL VOIRON BASKET
- ARA0038062 LES DAUPHINS DE CROSSEY BASKET
- ARA0038065 US DE ST EGRÈVE
- ARA0038121 BASKET GONCELIN GRESIVAUDAN
- ARA0038122 ARTAS BASKET CLUB
- ARA0038136 UNION BASKET LES AVENIERES AOSTE

JEUNES - Engagements 2025/2026

Les engagements pour les championnats départementaux U13 à U21 2025/2026 sont ouverts.

[CLIQUEZ ICI POUR ENGAGER VOS ÉQUIPES U13, U15, U18 & U21 5x5](#)

Seules les équipes engagées **avant le 27 août 2025** pourront participer à la première phase du championnat.

RAPPEL : les équipes de CTC doivent être engagées uniquement sur le formulaire du club porteur.

Seules les équipes qui aspirent à jouer en championnat régional à partir de la 2e phase doivent être engagées en pré-ligue. Il ne sera pas possible d'en refuser l'accession.

Les équipes engagées en pré-ligue sont soumises à la Charte de l'Entraîneur et au règlement du niveau régional, dont les règles de participation sont les suivantes :

	U13M / U13F	U15M / U15F	U18
Nombre de joueurs.ses minimum / Minimum autorisés.ées en Championnat Régional.	7 Minimum 10 Maximum	7 Minimum 10 Maximum	5 Minimum 10 Maximum
Nombre minimum de joueurs.ses du club porteur d'une IE sur la feuille	3	3	3
Licences 1C, 2C, OCT, 1CAST, 2CAST, 1CASTCTC, 2CASTCTC)	3	3	5 (dont 2 max 2C ou 2CASTCTC ou 2CAST)
Licences OC max	Sans limite	Sans limite	Sans limite

ATTENTION : les clubs ayant une équipe U13, U15 ou U18 qualifiée en championnat régional, et qui font le choix **d'engager leur équipe n°2 en division pré-ligue** doivent respecter les règles particulières suivantes :

- 10 joueurs/euses devront être brûlé.e.s en équipe n°1.
- Aucun joueur muté, aucun joueur prêté ne pourra participer avec l'équipe n°2.

MINI BASKET - Engagements 2025/2026

Les engagements U9 et U11 2025/2026 sont ouverts.

[CLIQUEZ ICI POUR ENGAGER VOS ÉQUIPES U9 & U11](#)

Seules les équipes engagées **avant le 27 août 2025** pourront participer à la première phase du championnat.

En U11, vous avez la possibilité d'attendre la deuxième phase du championnat, qui débutera le 8 novembre 2025. Un formulaire sera mis en place pour la deuxième phase. Il sera ouvert du 10 septembre au 12 octobre 2025.

Les équipes en collaboration au sein d'une CTC ne sont pas autorisées en mini-basket.

**Aucun règlement ne doit être envoyé (ni virement ni chèque).
Vous recevrez ultérieurement une facture correspondant
au montant total de vos engagements.**

**Seuls les clubs à jour du paiement de leur affiliation
pourront être engagés en championnats départementaux.**

COMITÉ ISÈRE BASKET BALL

5, avenue Paul Verlaine – 38100 GRENOBLE



Tél : 04.76.22.33.55

Courriel : secretariat@iserebasketball.org

Site : www.iserebasketball.org

NOS PARTENAIRES

